

# Compte rendu – Réunion CA – Brest à Pied et à Vélo

Local – Jeudi 25 janvier 2018

## Légende du document :

Noir : ODJ

Orange : Prise de notes pendant la réunion (= compte rendu complet)

Vert : actions pour la prochaine fois

Bleu : prises de décisions (= compte rendu des décisions)

Présent.e.s : Philippe, Sébastien, Stéphane, Emma, Jérôme, William, Cécilia, Charles (19h30), Maette (19h30)

Salarié.e.s : Amélie, Marjorie, Gwendal

## **1. Validation du dernier CR du CA (document en pièce jointe), suivi des décisions prises (ex: contribution et CP Plan piétons) Jérôme (10min)**

=> communauté de presse piéton non réalisé

=> idée : 2 communiqués de presse

- le premier sur *MLT / autruches / voiture à flasher / concertation* : maintenant

- le deuxième sur *notre positionnement plan piéton* : plus tard après envoi de notre note aux services techniques

=> plan piétons : note complète relue et OK par Jérôme, William, Cécilia

- lieux pour piétonnisation une fois par mois : lesquels ?

- William : mettre en place des axes piétons à prioriser dans chaque quartier

- Gwendal : tous centres bourgs max en zone 30 & discussions avec autres : idée d'avoir des

autoroutes piétonnes des centres bourgs vers le centre ville

- ensuite : revue par services puis travail avec services et élus ensuite pour négociation (février / mars) => document voté avril

=> maison des mobilités : Lieu-Dit le reprend en main

=> Restic : pas de communication faite par BaPaV pour l'instant

=> autonomie groupe atelier : validations CA sur montant max + temps salarié + valeurs

=> rencontre de formations politiques : Maette / Jérôme

Envoi premier communiqué le 26/01 : Jérôme + Gwendal

Note plan piétons complète : Cécilia envoi le 26/01 matin quelques corrections pour envoi aux services techniques

Envoi deuxième communiqué d'ici mi-février

Maette / Jérôme / Gwendal : semaine 5 pour recontacter En Marche après leur sollicitation de novembre

Note plan piétons validée à l'unanimité

CR du dernier CA validé à l'unanimité

## **2. Préparation de l'AG (20 min)**

Le bureau propose de décaler l'AG au 24 mars (raisons : hors vacances scolaires, présence remplaçant(e) Gwendal)

Envoi des courriers pour début février (Rapport moral, financier, prog AG, bulletin adhésion, candidature CA, pouvoir pour les votes...).

Lieu : salle du clous (appeler le clous dès validation de la date pour réserver la salle, du mobilier, un vidéo proj ?)

Déroulé :

9h30 : café

10h - 12h : AG formelle

Midi : miam convivial

14h : balade (Vallée du Restic ?)

Fin d'après-midi : pot (et temps de rencontre entre les nouveaux membres du CA)

### **Salle du clous :**

- année dernière 180€ mais discussions pour l'avoir gratuit / PL Pillier Rouge 50€ / PL Guérin

## Courrier :

- 668 adhérents mais environ 550 foyers à aujourd'hui
- convention avec La Poste pour sous-traiter le tout (impression, mise sous pli, etc.) : 1722€ TTC
- si que affranchissement : 560€ TTC + prix enveloppes

## Asemblée Générale :

- manque temps de travail / atelier
- possibilité d'inviter quelqu'un de Rayon d'Action pour conférence débat (aménagement) (Amélie)
- retour sur les résultats de l'enquête ménages (Jérôme)
- invitation autre (auteur)
- 14h-15h conférence puis balade et en parallèle pour les autres continuer à travailler / débattre
- temps de CA sur le midi plutôt que 17h30

Salle : clous si gratuit ou très peu cher / sinon PL

Courrier : OK pour noir et blanc et non couleur/ Sébastien : étiquettes / Jérôme + équipe : message + programme / mise sous pli bénévole le vendredi 16/02 pm, annoncée dans prochaine bicyletter

Date de l'AG : 24 mars validé à l'unanimité

OK pour organisation AG (cf détails ci-dessus)

## 3. Validation plan d'action 2018 et point RH (45 min) Amélie- Emma - Jérôme

2 nouvelles fiches de poste des salariés pour mars avril à valider (= départ Gwendal en avril = rupture conventionnelle, demande d'évolution de poste 24 h Amélie), validation du mode de recrutement (ouvrir le recrutement, oui ou non), possibilité d'un groupement d'employeur pour un second temps partiel ?

### Plan d'action :

- passer le moyen plateau :
  - sous-estimation du temps de travail COTEC => ne pas réitérer
  - fin du contrat aidé et baisse de financements
  - peut-être future maison des mobilités

- tableau des actions et etp :

-- grandes questions sur les événements ponctuels et les sollicitations qui ont pris beaucoup de temps en 2017 => grâce à ça qu'on justifie aujourd'hui une partie de notre convention

-- idem pour les temps d'échange avec les acteurs : justifient une partie de notre convention

-- prêt de vélo : beaucoup de temps pour peu de retour et pas de financement pour le faire (transfert UBO ne marche pas) : aujourd'hui demande un petit peu de temps salarié mais peu => Gwendal : on devrait arrêter mais peut-être quand même garder les vélos pour le prêt à des associations

Décision : laisser 20 vélos pour UBO en gestion autonome par eux (incl. Réparation / outils / etc.) et garder 10 autres pour prêt à associations

-- VAE : peu de communication, prend du temps et argent => propose de pas en faire plus et les garder pour usage interne et présentation / essai lors de nos animations

-- ERPE : proposition (Gwendal) BM achète des VAE pour ERPE / (Stéphane) via Bibus ils peuvent déjà avoir des VAE

Décision : statut quo, on ne fait pas grand-chose

Décision : bourse à vélos : on arrête

-- vélo / école : rentre dans convention et emploi régional => OK pour fonctionnement 100 % bénévole pour la mise en place (et possibilité de faire ça le samedi dans ce cas) : William et Maël référents || partie communication : Kevin pourrait via IUT faire travailler élèves de deuxième année || option d'avoir un financement par l'UBO d'une vélo-école => Gwendal en parle à la réunion du lundi 29/01 (quoi et à quel prix) || question (Sébastien) : si financement, qui fait ? Est-ce que cela reste une action bénévole ? Comment on fait pour développer une action si on n'y met pas assez de temps salarié ?

-- atelier : prend beaucoup plus de temps que prévu au départ par rapport aux autres actions => / besoin de former les bénévoles sur la gestion, les adhésions, etc. / bénévoles pas opé pour gérer la caisse ou l'achat d'outillage aujourd'hui / soit 1/2 etp soit 3/4 etp en fonction de ± développement

-- événements : difficile de passer 100 % bénévole, ne serait-ce que coordonner et gérer toutes les sollicitations pour transfert aux bénévoles (gestion des emails, contacts) prend du temps [2017 : entre 1/4 et 1/2 etp]

-- réseau : va avec recherche de financements, conventionnement, etc. || attaché à chaque projet || mais aussi besoin de coordination en plus [2017 : environ 1/3 d'etp]

-- aménagements : actuellement 1/4 etp dans les fiches de poste mais moins réalisé (ex : travail sur temps piétons ou maison de mobilité) || William : hyper important d'être présents aux réunions avec la mairie p.ex.

-- retiré de la coordination : communication || service civique communication aujourd'hui || garder en service civique ?

-- budget : scénario 3 passe mais limite a priori

-- Maette : atelier vélo est entrée dans l'asso pour beaucoup d'adhérents (et ne sert pas à grand-chose si personne pour accueillir) et c'est donc important de le maintenir avec du temps salarié plus important [Emma, Cécilia : +1] || Marjorie : atelier c'est aussi de la pédagogie, les bénévoles sont souvent là pour réparer plus que pour former et montrer ou faire des actions || William : on peut trouver milieu avec du temps salarié présent dans l'atelier + mettre en place charte plus précise pour les mécavoles || William : en 2014 que des bénévoles : Matthias était service civique et cela a été très positif mais c'est quand même possible d'avoir plus d'engagement bénévole sur l'atelier, d'autres assos n'ont pas du tout de salariés || Maette : impression que souvent mêmes bénévoles

-- actions écoles : déjà engagé des actions dans 2 quartiers || FUB est en train de pousser pour développer et formation devient formation des parents et animateurs plutôt que des élèves => on met dans COTEC le fait qu'on suit les directions de la FUB

-- actions entreprises : action 1h/semaine (voir exemple de Marjorie) / coach vélo (Maette) : mais prend du temps => possibilité de faire de la vélo-école pour remplacer le reste ? => Amélie : ce qui marche mieux, c'est plutôt le coaching

-- Maette : plutôt option 2.4etp

-- Amélie : est-ce qu'on décide là ? => NON

-- tuilage : pas forcément avec Gwendal si sur coordination

## **CE QUI EST INCONTOURNABLE :**

### **Coordination : 0.5etp (impossible 2ème temps partiel)**

salariés, RH, planning, suivi sollicitations, gestion emails

### **Evènements ponctuels : 0.2etp (potentiellement 2ème temps partiel)**

présence et organisation des évènements incontournables (6 évènements phares en gros : forums climats déclics, fête du vélo + transfert des sollicitations aux bénévoles pour les autres)

### **Réseau et réunions : 0.2etp (impossible 2ème temps partiel)**

présence

### **COTEC écoles et entreprises : 0.6etp (0.3etp sur 2ème temps partiel)**

continu sur l'année et partie délégable

*Manque temps compta / admin : externalisé ou non...*

## **OPTION ATELIER**

### **Atelier vélo : 0.3etp**

administratif, financier, tenue (rangement, gestion outils) => dans ce cas l'ouverture de l'atelier aux adhérents serait 100 % bénévole avec engagement de leur part : faut voir aussi si c'est OK pour les bénévoles

### **Atelier vélo : 0.2etp**

minimum de présence salariée pour l'ouverture de l'atelier

## **OPTION AMENAGEMENTS**

### **Enquêtes / veilles / propositions d'aménagements : 0.5etp**

## **OPTION CONSEIL**

### **Aides sur développement IKV / PDE : 0.5etp**

**On continue à discuter de tout ça mardi 30/01 18h30**

- point RH avec Gwendal => légal : 1 entretien individuel formel, mot droits, convention DIRECCTE en ligne, indemnité et date rupture, montant légal : 1/4 mois salaire par année ancienneté : départ 13 avril : 956€ => si demande plus : décale indemnités chômage et intéresse pas mais demande prime exceptionnelle de 1000€ || date de départ : avril mais reste souple || AG le 24 mars || tuilage : pense que 2 semaines minimum si extérieur à l'association || reste 22 jours de congés + 3 jours récup => propose ne plus bosser les lundis (11 jours) + 7 jours vacances avant AG + solde sur dernière semaine

Décision : d'ici 15 jours sur comment on gère ça

#### **4. Modification statuts Jérôme (30 min)**

(on modifie, on modifie pas ? A valider) voir au lien suivant <https://annuel2.framapad.org/p/status-BAPAV>

Décision: à gérer par email

#### **5. Association d'intérêt général (à valider ?) Emma (10 min)**

Décision: à gérer par email